

Du lundi au dimanche – entre 13h30 & 19h30 sur rendez-vous selon les horaires suivants :

V1 : 13h30 à 14h00 : lu-ma-me-je-ve-sa-di

V2 : 14h30 à 15h30 : lu-ma-me-je-ve-sa-di

V3 : 16h à 16h30 : lu-ma-me-je-ve-sa-di

V4 : 19h00 à 19h30 : me-je-ve uniquement

Dans des lieux destinés pour les personnes mobilisables :

- **Salle d'accueil**
- **Par beau temps, des espaces seront prévus à l'extérieur (seront communiqués ultérieurement)**

Consignes : maximum 2 personnes - principes de précaution à respecter + questionnaire de santé à compléter (selon formulaire)

Prise de rendez-vous :

Numéro de tel à contacter : **021 845 45 69**

Disponible : du lundi au vendredi – horaires de bureau dès 8h00

A l'attention :

- Des proches des résidents
 - Des équipes lors de la demande d'un résident d'organiser une visite
-

Lors de la demande par tel :

- Accueil téléphonique
 - Préciser les horaires de visites
 - Demander jour et heure de visite souhaités
 - Voir disponibilité dans plan journalier des visites
 - Voir avec infirmière cheffe pour le ok de la visite (état de santé, mobilisation, désir de visite)
 - Confirmer le rendez-vous auprès de la visite
 - Compléter le plan journalier avec les coordonnées de la personne
 - Planifier le rdv dans l'agenda du résident
 - Insérer le rdv dans le tableau de suivi des visites / résidents
-

Le jour de la visite :

- L'accompagnant prévu pour la visite (voir plan journalier) accueille les visites devant le bâtiment
- Les moyens de protection seront remis aux visites (masque – désinfection des mains)
- Le formulaire est complété par les visites et signé
- De préférence, les visites seront accompagnées par l'extérieur du bâtiment pour se rendre sur le lieu de visite
- Durée de la visite 30'
- Les visites sont raccompagnées jusqu'à la sortie (masque jeté + désinfection des mains). Prévoir poubelle spéciale.
- L'accompagnant aère la salle pendant 15' & désinfecte le mobilier en préparation de la prochaine visite
- Le formulaire est remis l'infirmière cheffe pour classement dans le classeur prévu à cet effet

- Le résident est accompagné & raccompagné par une personne désignée de l'étage (coordination par infirmière cheffe)

En cas d'annulation :

- Par les proches : informer l'accompagnant
- Par le résident ou équipe : informer le l'infirmière cheffe pour coordination
- L'infirmière cheffe met le tableau de suivi des visites et le plan journalier à jour.